

ETUDIANTS

BOURSES

BOURSE SUR CRITERE SOCIAUX ETUDIANTS

Les étudiants doivent créer un DSE (dossier social étudiants) entre le 20 janvier et le 15 mai 2021

Connectez-vous sur le site messervices.etudiants.gouv.fr
et
cliquez sur l'onglet « **demande de dossier social étudiant (DSE)** »

Renvoyez votre dossier complété au CROUS au plus tôt avec les pièces justificatives demandées.

Lorsque votre dossier complet aura été étudié par le CROUS vous recevrez une « **notification 2021/2022** » par mail.

Pour pouvoir percevoir cette bourse **vous devez remettre cette notification à l'établissement à la rentrée** afin qu'il puisse confirmer votre inscription dans l'établissement auprès du CROUS .

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

C.R.O.U.S DE TOULOUSE
58 RUE DU TAUR
31070 TOULOUSE CEDEX

www.crous-toulouse.fr
Affaire suivie par : le service du Dossier-Social-Etudiant

DOSSIER SOCIAL ETUDIANT
NOTIFICATION 2020 / 2021
éditée le 13-01-2021 (3)

2020TOU060986546HA

Adresse postale (votre domicile familial)

Votre référence à conserver et à ranneler dans toutes vos correspondances :
Votre INE :
Votre état :

Cité des Sciences Vertes Toulouse Auzeville
2 Route de Narbonne
BP 72647
31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex

 **05 61 00 30 70**

  **epl.toulouse@educagri.fr**

 **www.citesciencesvertes.fr**